## Championnat Ligue 2025 BFC/LKGE











### DOCUMENT Nº 1

# DÉCISION DES COMMISSAIRES SPORTIFS STEWARDS' DECISION

PÉNALITÉ INFLIGÉE AU CONCURRENT (NOM) : PENALTY INFLICTED UPON THE COMPETITOR (NAME) :

NATIONALITÉ / NATIONALITY:

N°: 560 PILOTE: MOULIN Timothee

Concerne la partie de la compétition Mini 60 - Manche qualificative 1

#### ÉNONCÉ / STATEMENT:

Pénalité de 3 secondes

#### MOTIF / REASON:

Pendant la procédure de départ lancé pour karts à prise directe avec ou sans embrayage, le Pilote a fait une sortie partielle du couloir (2 roues), constaté par le juge de fait au départ, confirmé. Cette infraction est une violation de la procédure de départ suivant l'Art.2.20a des Prescriptions Générales et 8.6.1.a du Code CIK-FIA et la Commission Sportive inflige au concurrent une sanction suivant l'article 2.20a des Prescriptions Générales CIK-FIA.

Décision annoncée Decision announced

Date / Date: 12/04/2025

Heure / Time: 16:06

Nom / Name

Signature

Président du Collège / Chairman of the Panel:

**Navarro Bernard** 

Membres du Collège / Members of the Panel:

**BAUE Jean-Claude** 

#### TELIER Mickael

#### NOTIFICATION AU CONCURRENT CONCERNÉ / NOTIFICATION TO THE RELEVANT COMPETITOR

Je soussigné :

I undersigned: Nom personnel / personal name

Représentant du Concurrent :

Representing the Competitor: Nom du Concurrent / Competitor name

Certifie avoir reçu notification du document N° Certify that I have been notified of document No.

1

des Commissaires Sportifs de la Compétition by the Stewards of the Competition.

Date: Heure / Time: Signature: